

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'AUMOND

Procès-verbal 17 novembre 2021

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le mercredi 17 novembre 2021 à compter de 19 h 00 et à laquelle étaient présent :

Sont présents :

M. Barry Ardis	Mme Ariane Guilbault
M. Mario Langevin	M. Robert Piché
M. Sébastien Lafrenière	Mme Anne Lévesque

Absence :

Sous la présidence de M. le Maire Alphée Moreau. Assiste à la rencontre, Mme Julie Cardinal, directrice générale à titre de secrétaire de la séance.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Vérification du quorum

2021-11-A4449 Ouverture de l'assemblée

Il est résolu de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 19 h 01.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité.

2021-11-A4450 Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Proposé par le conseiller Barry Ardis.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Vérification du quorum ;
- 1.2 Ouverture de l'assemblée par le maire ;
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour ;

2. Adoption du procès-verbal de la séance antérieure

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2021 ;

3. Comptes payables

- 3.1 Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer (octobre 2021) ;

4. **Incendie et sécurité publique**
5. **Voirie**
 - 5.1 Programme d'aide à la voirie locale ;
 - 5.2 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;
6. **Loisirs et culture**
 - 6.1 Noël des enfants – Autorisation ;
 - 6.2 Patinoire – Embauche ;
7. **Hygiène du milieu et Environnement**
 - 7.1 Regroupement pour la protection de l'eau – Renouvellement de l'Adhésion ;
8. **Urbanisme, Développement et Industrie**
 - 8.1 Mandat – Stéphane Doré, urbaniste ;
 - 8.2 CPTAQ – Approbation pour demande d'aliénation – Dossier # 433474 ;
9. **Administration**
 - 9.1 Dépôt de la liste des personnes endettées et mandat aux avocats pour la perception conformément à l'article 1022 du Code municipal ;
 - 9.2 Mandat vérificateur externe ;
 - 9.3 Travaux à la meunerie – Octroi de contrat ;
 - 9.4 Paroisse l'Assomption de Marie – Demande de commandite pour le feuillet paroissial ;
 - 9.5 Carrefour jeunesse emploi – Demande de contribution financière ;
10. **Varia**
11. **Maire et conseillers**
 - 11.1 Dépôt des intérêts pécuniaires;
 - 11.2 Comités – Nominations;
 - 11.3 Nomination maire suppléant;
 - 11.4 Nomination d'un substitut pour la MRCVG ;
 - 11.5 Nomination d'un représentant et substitut pour la Riam ;
 - 11.6 Formation des élus;
12. **Correspondance**
13. **Période de questions**
14. **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité.

2. **Adoption des procès-verbaux**

2021-11-A4451 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2021**

Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2021, tel que rédigé.

Proposé par la conseillère Anne Lévesque.

Adoptée à l'unanimité.

3. **Comptes payables**

2021-11-A4452 **Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer**

CONSIDÉRANT que les listes des déboursés au 31 octobre 2021 totalisent 280 097.15 \$ et se détaillent comme suit :

Comptes à payer :	77 840.61 \$
Comptes payés :	170 272.14 \$
Salaires :	31 984.40 \$

Chèque ou prélèvement annulé : #9147

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'approuver, tel que déposé, les listes des déboursés.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

4. **Incendie et sécurité publique**

5. **Voirie**

2021-11-A4453 **Programme d'aide à la voirie locale**

ATTENDU QUE la Municipalité d'Aumond a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS, il est résolu que le conseil de Aumond approuve les dépenses d'un montant de 46 292.92 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Proposé par le conseiller Mario Langevin.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2021-11-A4454

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

Il est résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 03 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version 03 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

6. Loisirs et culture

2021-11-A4455

Noël des enfants – Autorisation

CONSIDÉRANT que nous désirons organiser un Noël des enfants et faire la distribution de cadeaux ;

CONSIDÉRANT que nous prendrons les inscriptions jusqu'au 29 novembre à 16 h 00 ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'autoriser la tenue de cet événement et d'allouer un budget de 1 500.00 \$ plus taxes à même le budget de loisirs de la municipalité pour l'achat de cadeaux pour les enfants.

Proposé par le conseiller Barry Ardis.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2021-11-A4456

Patinoire – Embauche

CONSIDÉRANT que nous désirons faire l'embauche d'un préposé à la patinoire ;

CONSIDÉRANT qu'aucun employé syndiqué ne souhaite obtenir ce poste ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'autoriser l'embauche de monsieur Alain Bondu Morin à compter du 1^{er} décembre 2021 jusqu'au 31 mars 2022.

Proposé par le conseiller Sébastien Lafrenière.

Adoptée à l'unanimité.

7. Hygiène du milieu et Environnement

2021-11-A4457

Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau – Renouvellement de l'adhésion

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau est un organisme de concertation régionale des municipalités et associations de lacs/rivières de la MRC Vallée-de-la-Gatineau ainsi que des organismes Environnementaux ;

CONSIDÉRANT QUE la mise en commun des efforts de protection des eaux ainsi que le partage d'information en matière d'environnement sont d'intérêt public ;

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement est au service des associations de lacs/rivières et de bassins versants et qu'il entend collaborer pleinement en tant que partenaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu de renouveler l'adhésion au Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2022 au coût de 250.00 \$ plus taxes.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

8. Urbanisme, Développement et Industrie

2021-11-A4458

Mandat – Stéphane Doré, d’urbaniste

CONSIDÉRANT que nous désirons réviser le règlement sur les véhicules récréatifs (roulottes) et se munir d’un règlement sur les résidences de tourisme de courte durée sur notre territoire dans le cadre de la nouvelle base règlementaire concordante au schéma d’aménagement et de développement révisé de la MRC Vallée-de-la-Gatineau ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu de mandater monsieur Stéphane Doré, urbaniste à mettre à jour nos règlements pour un montant approximatif de 7 000.00 \$ plus taxes.

Proposé par le conseiller Mario Langevin.

Adoptée à l’unanimité.

2021-11-A4459

CPTAQ – Approbation pour demande d’aliénation – Dossier #433474

CONSIDÉRANT QUE la demande de David Poulin, déposée au bureau municipal d’Aumond pour la présentation d’une demande d’autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) visant l’utilisation des lots 4 168 902 et 4 168 915 pour la production de fourrage ;

CONSIDÉRANT QUE la CPTAQ requiert une résolution du Conseil municipal pour procéder à l’examen de la demande ;

CONSIDÉRANT QUE le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants ne serait pas affecté négativement par une autorisation de la Commission ;

CONSIDÉRANT QUE les possibilités d’utilisation du lot à des fins d’agriculture ne s’en trouverait pas affectées et qu’une autorisation n’aurait pas d’impact négatif sur les activités agricoles et forestières environnantes existantes et en développement ;

CONSIDÉRANT QUE l’homogénéité de la communauté et le milieu agricole environnant ne s’en trouveraient pas affectés ;

CONSIDÉRANT QUE qu’il n’y a aucun établissement de production animale qui pourrait être affecté par une autorisation de la Commission ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu :

QUE la Municipalité d’Aumond, certifie que la demande est conforme aux règlements municipaux en vigueur et recommande à la Commission de protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) d’accepter ladite demande d’aliénation et ce pour les motifs évoqués dans le présent préambule.

Proposé par le conseiller Mario Langevin.

Adoptée à l’unanimité.

9. Administration

2021-11-A4460

Dépôt de la liste des personnes endettées et mandat aux avocats pour la perception conformément à l'article 1022 du Code municipal

CONFORMÉMENT à l'article 1022 du Code municipal, la directrice générale procède au dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes, droits de mutation et autres créances, qui en date du 31 octobre s'élève à 298 518.77 \$ et se détaille comme suit :

Montants à recevoir 2021 :	245 679.52 \$
Années antérieures :	47 761.74 \$
Intérêts courus :	5 077.51 \$

CONSIDÉRANT que cet état doit être soumis et approuvé par le conseil ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mandater l'avocat de la municipalité à procéder dans les dossiers des contribuables n'ayant pas pris d'entente de paiement ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu :

D'APPROUVER la liste des personnes endettées déposée par la directrice générale ;

DE MANDATER l'avocat de la municipalité pour la perception dans les dossiers des contribuables que la directrice générale lui transmettra en temps jugé opportun.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité.

2021-11-A4461

Mandat vérificateur externe

ATTENDU QU'en vertu des dispositions du Code municipal, le Conseil municipal doit procéder à la nomination d'un vérificateur externe;

ATTENDU QU'il y a lieu de reconduire, pour l'exercice financier 2021, le mandat de la firme qui a procédé à la vérification de l'exercice précédent;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu de confier le mandat de vérification externe pour l'exercice financier 2021 à Langevin Grondin CPA Inc.

Proposé par le conseiller Barry Ardis.

Adoptée à l'unanimité.

2021-11-A4462

Travaux à la meunerie – Octroi de contrat

CONSIDÉRANT que nous désirons effectuer des travaux à la meunerie ;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une soumission ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'octroyer un contrat à Christian Thompson Rénovation au montant de 12 500.00 \$ plus taxes.

Proposé par la conseillère Anne Lévesque.

Adoptée à l'unanimité.

2021-11-A4463

Paroisse L'Assomption de Marie – Demande de commandite pour le feuillet paroissial

CONSIDÉRANT que la municipalité désire afficher une publicité dans le feuillet paroissial ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'autoriser une dépense de 200.00 \$ pour le feuillet paroissial 2022.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2021-11-A4464

Carrefour Jeunesse emploi – Demande de contribution financière

CONSIDÉRANT que la municipalité contribue depuis plusieurs années ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'autoriser une contribution de 200.00 \$ pour l'année 2022 pour les soutenir financièrement.

Proposé par le conseiller Sébastien Lafrenière.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

10. Varia

11. Maire et conseillers

Note au procès-verbal

Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires du maire et des conseillers

La directrice générale procède au dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires des élus, tel que requis par les articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums soit:

Monsieur Alphée Moreau, maire
Monsieur Barry Ardis, conseiller siège no. 1
Madame Ariane Guilbault, conseillère siège no. 2
Monsieur Mario Langevin, conseiller siège no. 3
Monsieur Robert Piché, conseiller siège no. 4
Monsieur Sébastien Lafrenière, conseiller siège no. 5
Madame Anne Lévesque, conseillère siège no. 6

2021-11-A4465

Comités - Nominations

Il est résolu d'autoriser les nominations suivantes sur les Comités :

<u>Administration, relations de travail & ressources humaines</u> :	Alphée Moreau, Président Anne Lévesque Mario Langevin
<u>Comité consultatif : d'urbaniste C.C.U.</u>	Mario Langevin, Président Robert Piché
<u>Environnement</u> :	Barry Ardis, Président
<u>Loisirs et cultures</u> :	Ariane Guilbault, Présidente
<u>Sécurité publique & Civile</u>	Robert Piché, Président Barry Ardis
<u>Travaux publics & Infrastructures</u>	Sébastien Lafrenière, Président
<u>RIAM (substitut)</u> :	Ariane Guilbault
<u>MRCVG (substitut)</u> :	Mario Langevin

Proposé par le conseiller Barry Ardis.

Adoptée à l'unanimité.

2021-11-A4466

Nomination maire suppléant

Il est résolu de nommer le conseiller Mario Langevin à titre de maire suppléant et de nommer pour signataires d'effets bancaires : première signature Julie Cardinal ou Caroline Leruite et deuxième signature Alphée Moreau ou Mario Langevin.

Proposé par la conseillère Anne Lévesque.

Adoptée à l'unanimité.

2021-11-A4467

Nomination d'un substitut pour la MRCVG

Il est résolu que le conseil de la municipalité d'Aumond désigne le conseiller Mario Langevin à titre de substitut du maire au sein du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité.

2021-11-A4468

Nomination d'un représentant et substitut pour la RIAM

Il est résolu que le conseil de la municipalité d'Aumond désigne la conseillère Ariane Guilbault à titre de représentante et substitut du maire pour la RIAM.

Proposé par le conseiller Barry Ardis.

Adoptée à l'unanimité.

2021-11-A4469

Formation des élus

Il est résolu d'autoriser un montant de 250.00 \$ plus taxes par participant pour l'ensemble des élus et trois (3) employés pour la formation sur l'Éthique et la déontologie en matière municipale et Le rôle et les responsabilités des élus municipaux par une firme accrédité par la Commission municipale.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

12. **Correspondance**

13. **Période de questions**

14. **Levée de l'assemblée**

2021-11-A4470

Levée de l'assemblée

Il est résolu de procéder à la levée de la présente séance, à 19 h 38.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité.

Alphée Moreau
Maire

Julie Cardinal
Directrice générale